

# Plan Régional de Formation des Cadres Techniques

Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Aquitaine



Mise à jour le vendredi 23 février 2018

## Les Objectifs :

- Motiver les bénévoles à venir en formation
- Motiver les bénévoles à encadrer dans les clubs
- Améliorer la formation des Cadres Techniques

## Le but :

Mettre en place les formations fédérales définies par la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Cyclisme.

## L'action :

Mise en place d'un Calendrier Régional de Formation afin de délivrer les nouveaux Diplômes Fédéraux :

- animateur Jeunes
- Educateur Jeunes (Cyclisme Traditionnel, BMX, VTT)
- Entraîneur Club (Cyclisme Traditionnel, BMX, VTT)
- Entraîneur Club Expert (Route, Piste, Cyclo-cross, BMX Race, ...)
- Entraîneur Cyclisme pour Tous

## Les Formations Fédérales

### Les modules de formation :

Le grand principe des formations fédérales est la capitalisation de plusieurs modules de formations pour obtenir un diplôme. Chaque stagiaire peut alors construire son propre parcours de formation en suivant des modules de formation qui sont d'une durée de 1 à 5 jours. Le stagiaire peut s'inscrire au module de son choix, aux dates et lieux qui lui conviennent le mieux. Un calendrier national des formations fédérales proposées est en ligne sur le site fédéral.

<https://www.ffc.fr/formation-des-cadres-techniques-nationaux-calendrier/>

Le Calendrier Régional des Formations Fédérales proposées est en ligne sur le site internet du Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Aquitaine

<http://www.nouvelleaquitaine-cyclisme.fr/coin-ctr/formations-federales.html>

A l'issue de chaque module, une évaluation est proposée. Le Cadre Technique responsable de la formation sera chargé d'organiser cette évaluation et d'éditer des attestations de réussites aux personnes ayant satisfait aux exigences de l'épreuve.

### Les démarches pour obtenir un diplôme :

Vous devez accumuler les attestations de réussite des modules de formation ou de stage que vous obtenez tout au long de votre parcours de formation. Vous en êtes le seul détenteur. Pour obtenir le diplôme visé, vous devez présenter au Comité Régional les copies de toutes les attestations concernant ce diplôme.

Par exemple, vous voulez valider le diplôme Educateur Jeunes option VTT, vous devez envoyer au Comité Régional ([comite@aquitaine-velo.com](mailto:comite@aquitaine-velo.com)), la liste des attestations suivantes :

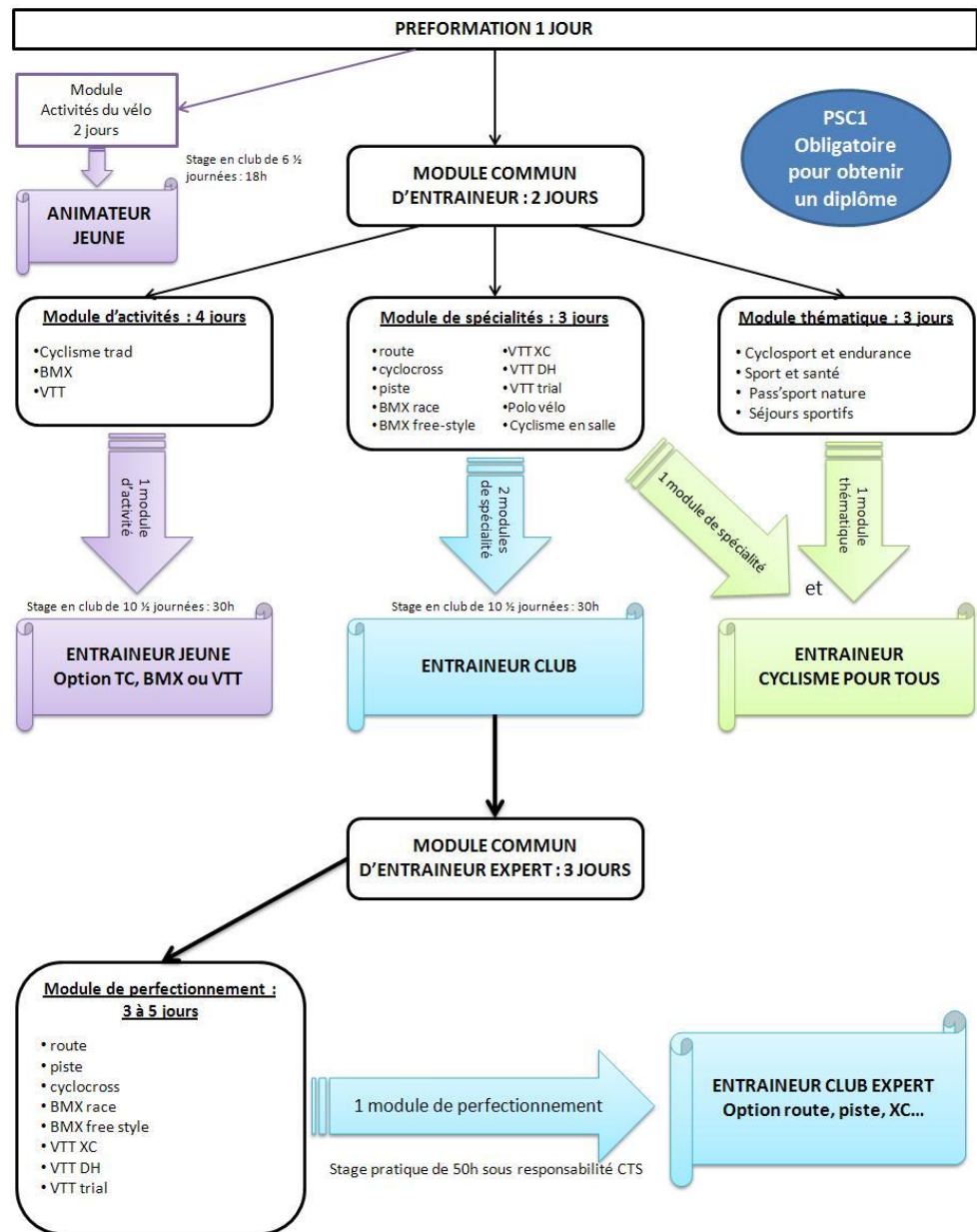
- la préformation
- le PSC1
- le module commun entraîneur
- le module des activités du VTT
- le stage pratique en situation

Après visa du Conseiller Technique et Régional, cette demande est transmise à la Fédération Française de Cyclisme qui éditera votre diplôme.

L'obtention de l'attestation PSC1 « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » est obligatoire à l'obtention de tout diplôme.

# Organigramme Formations Fédérales

(Le schéma récapitulatif des différents parcours de formation possible)



## Formation Continue des Cadres Techniques Fédéraux :

La mise en place d'une formation continue obligatoire a été instaurée avec les nouveaux diplômes. Cela se traduit par une notion de diplômé actif ou diplômé inactif.

### La validité du diplôme :

Le titulaire d'un diplôme fédéral ne perd jamais son diplôme, à l'exception d'une décision disciplinaire. En revanche, il peut être déclaré « actif » ou « inactif » en fonction de la date de la dernière formation suivie.

La durée initiale d'activité du diplômé est **fixée à 3 ans**, à dater du dernier acte de formation. Tout acte de formation reporte cette durée initiale d'activité de 3 années supplémentaires.

### Modules de Formation Continue Théorique : (tous sauf recyclage PSC1)

Tous les modules de la formation initiale peuvent justifier d'une formation continue. Tout autre module, pour être accepté comme formation continue, doit être validé par le CTR. Les thèmes développés doivent être en lien avec la formation fédérale des Cadres Techniques. La durée minimale d'un acte de formation continue est fixée à 3 heures. La remise à niveau du PSC1 n'entre pas dans la formation continue des cadres techniques.

### Modules de Formation Continue Pratique :

La participation à l'encadrement d'un stage ou d'un déplacement en compétition auprès d'un Comité Départemental et ou du Comité Régional sera considérée comme une action de Formation continue.

## Organisation de la mise en place des modules de formation :

Les Modules suivants :

- Préformation (1 journée)
- Activités du vélo (2 journées)
- Commun des Entraîneurs (2 journées) et
- Activités Cyclisme Traditionnel (4 journées)

sont ou seront mis en place par les Comités Départementaux.

L'objectif est de répondre à la demande, de former le plus grand nombre de nouveaux Cadres Techniques et de diminuer les coûts de formation pour les stagiaires par la mise en place des formations de proximités.

Les autres modules de formations seront mis en place par les CTR et ou les membres de l'Equipe Technique Régionale.

Pour officialiser la mise en place d'un module de formation, le Comité Départemental doit envoyer les informations (Dates, Lieux, Nom du Cadre Technique Responsable) à Thierry GAULT CTR ([T.GAULT@ffc.fr](mailto:T.GAULT@ffc.fr)) pour l'inscription de la Formation au Calendrier National et Régional des Formations Fédérales.

Après la réalisation de la formation, Le Cadre Technique responsable de la formation enverra à Thierry GAULT CTR ([T.GAULT@ffc.fr](mailto:T.GAULT@ffc.fr)) la liste des candidats présents et admis (Nom, Prénom, Club, N° Licence).

## Les Moyens :

### Les moyens humains :

Les CTR, les Cadres Techniques de l'Equipe Technique Régionale et les Cadres Techniques Départementaux.

### Les moyens matériels :

Celui du Comité Régional ou des Comités Départementaux, un ordinateur, un caméscope, un vidéo projecteur, des livres techniques, les documents, ...

## Les moyens financiers :

Le coût de 15€ par stagiaire et par journée est fixé par le Comité Régional, mais les stagiaires ont la possibilité de ne pas avoir de frais pour la participation aux formations fédérales car tous les clubs ont un compte formation alimenté par les droits des mutations.

Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge des Stagiaires ou des clubs.

Les frais de l'intervenant, de fonctionnement, de location de salle et ou de matériels sont à la charge de la structure organisatrice.

## L'Evaluation :

L'évaluation du Plan Régional de Formation se fera en comptabilisant le nombre :

- des stagiaires venus en formation,
- des stagiaires admis aux modules de formation,
- le nombre de nouveaux Cadres Techniques ayant obtenu un diplôme

et en comparant l'évolution avec les années précédentes.

## L'Echéancier :

- De Novembre à Décembre : Etablissement des calculs et du bilan de la saison.
- Janvier : Diffusion des bilans et des évaluations lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional et lancement du nouveau plan d'action pour l'année à venir.

# Animateur Jeunes :

## Définition du diplôme :

**Objectif :** Animer des séances pédagogiques en espace délimité

**Public cible :** Jeunes des écoles de vélo

**Lieu d'activité :** l'école de vélo (espace délimité)

## Les compétences principales :

Etre capable d'assurer la sécurité d'un groupe d'enfants dans un espace délimité.

Etre capable d'animer une séance pédagogique en autonomie et en responsabilité.

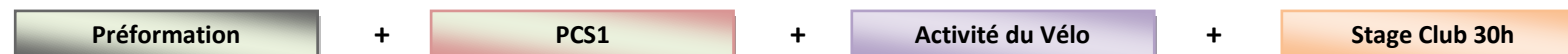
Etre capable de développer les habiletés techniques générales de base à l'aide d'exercices référencés.

Les titulaires de ce diplôme pourront encadrer des enfants dans un milieu fermé. On entend par milieu fermé : une cour, un terrain naturel délimité, un anneau d'initiation. Les activités vélo proposées sont générales et concernent les habiletés techniques fondamentales. De ce fait il n'y a pas d'option disciplinaire liée à ce diplôme, on accueille les enfants avec tous types de vélo.

## Pour être Animateur Jeunes et avoir le Diplôme :

Il faut avoir réussi dans cet ordre les modules de formation suivants :

- Préformation : 1 journée
- PSC1 :
- Activité du Vélo : 2 journées
- Stage en Club : de 6 ½ journées soit 18h



# Educateur Jeunes :

## Définition du diplôme :

**Objectif** : former les jeunes aux fondamentaux d'une famille disciplinaire

**Public cible** : Jeunes des écoles de vélo

**Lieu d'activité** : L'école de vélo du club.

## Les compétences principales de l'« Entraîneur Jeunes »

Toutes les compétences de « l'Animateur Jeunes » ET :

Etre capable d'élaborer des séances d'entraînement.

Etre capable de conduire des entraînements dans tout espace de pratique.

Etre capable de programmer un cycle d'apprentissage.

## Trois options distinctes : Cyclisme Traditionnel ou BMX ou VTT

Après avoir été reçu au Module Commun d'Entraîneur, le stagiaire choisira l'option de son activité : Cyclisme Traditionnel / BMX / VTT.

## Pour être Educateur Jeunes et avoir le Diplôme :

Il faut avoir réussi dans cet ordre les modules de formation suivants :

- Préformation : 1 journée
- PSC1
- Commun d'Entraîneur : 2 journées
- Activité Cyclisme Traditionnel ou Activité BMX ou Activité VTT : 4 journées
- Stage en Club : de 10 ½ journées soit 30h



# Entraîneur Club :

## Définition du diplôme :

**Objectif :** Encadrer et entraîner un collectif de compétiteurs

**Public cible :** compétiteurs débutants (à partir de 13 ans pour le Cyclisme Traditionnel et VTT, à partir de 6 ans pour le BMX)

**Epreuve de référence :** Les compétitions régionales

**Lieu d'activité :** le club

**Mots clés :** entraînement – spécificité disciplinaire – perfectionnement – cycle d'entraînement collectif – label d'apprentissage

## Les compétences principales de « l'Entraîneur Club »

Etre capable d'animer une séance d'entraînement collectif en toute sécurité.

Etre capable d'animer une séance pédagogique en autonomie et en responsabilité.

Etre capable de développer les habiletés techniques spécifiques d'une discipline.

Etre capable de concevoir et de conduire des séances de perfectionnement.

Etre capable de programmer un cycle de perfectionnement (technique, tactique et physique).

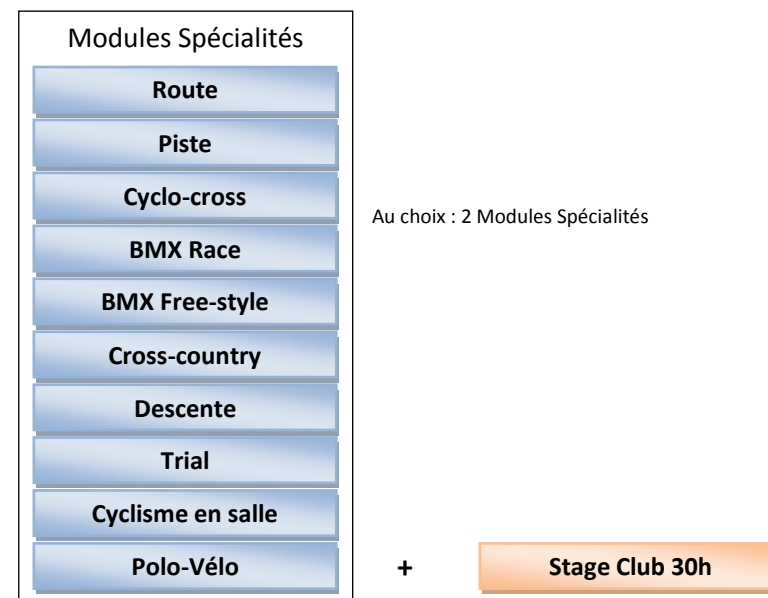
## Options distinctes personnelles:

Après avoir été reçu au Module Commun d'Entraîneur, le stagiaire choisira l'option de ses deux spécialités : Route / Piste / Cyclo-cross / BMX Race / BMX Free-style / Cross-country / Descente / Trial / Cyclisme en salle / Polo-Vélo.

## Pour être Entraîneur Club et avoir le Diplôme :

Il faut avoir réussi dans cet ordre les modules de formation suivants :

- Préformation : 1 journée
- PSC1
- Commun d'Entraîneur : 2 journées
- Spécialité 1 : 3 journées
- Spécialité 2 : 3 journées
- Stage en Club : de 10 ½ journées soit 30h



# Entraîneur Cyclisme pour Tous :

## Définition du diplôme :

**Objectif :** Encadrer, conseiller et entraîner un licencié « cyclisme pour tous »

**Public cible :** tous les licenciés cyclisme pour tous

**Epreuve de référence :** Les pass'cyclisme, cyclosporatives, masters en route et VTT

**Mots clés :** encadrement de cyclistes – santé – conseil d'entraînement – centre cyclo-sport – convivialité – tourisme

## Les compétences principales du titulaire du diplôme « Entraîneur Cyclisme pour Tous »

Etre capable d'encadrer des groupes de cyclistes en toute sécurité.

Etre capable d'animer une séance pédagogique en autonomie et en responsabilité.

Etre capable de proposer des entraînements adaptés à son public.

Etre capable d'organiser des sorties itinérantes et des séjours sportifs conviviaux.

Etre capable d'organiser des sorties touristiques.

Etre capable de conseiller les pratiquants « cyclisme pour tous » dans leur entraînement.

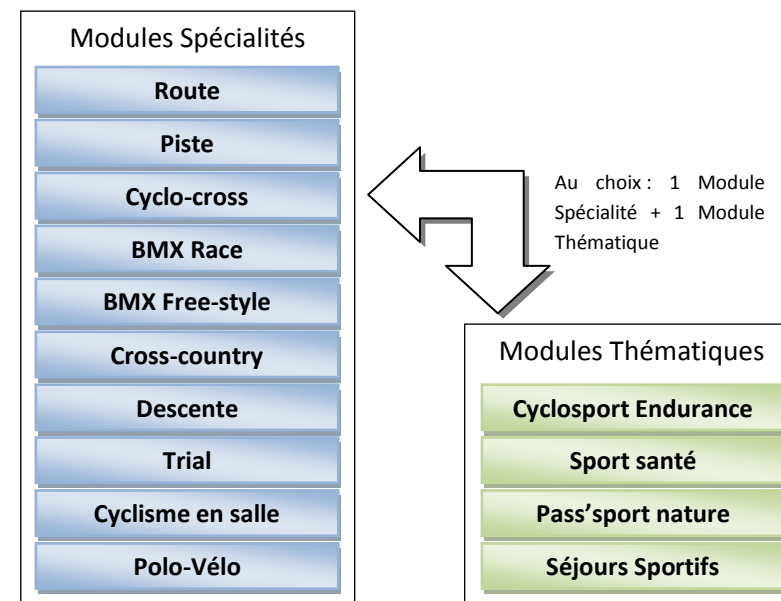
## Options distinctes personnelles:

Après avoir été reçu au Module Commun d'Entraîneur, le stagiaire choisira l'option d'une spécialité : Route / Piste / Cyclo-cross / BMX Race / BMX Free-style / Cross-country / Descente / Trial / Cyclisme en salle / Polo-Vélo et choisira l'option d'une Thématique : Cyclo-sport et Endurance / Sport et Santé / Pass'sport nature / Séjours Sportifs.

## Pour être Entraîneur Cyclisme pour Tous et avoir le Diplôme :

Il faut avoir réussi dans cet ordre les modules de formation suivants :

- Préformation : 1 journée
- Commun d'Entraîneur : 2 journées
- Spécialité : 3 journées
- Thématique : 3 journées
- PSC1



Préformation

PCS1

Commun Entraîneur



# Entraîneur Club Expert :

## Définition du diplôme :

**Objectif :** Individualiser l'entraînement pour optimiser la performance d'un compétiteur

**Public cible :** Compétiteurs

**Lieu d'activité :** Le club, comités départementaux, ETR

**Mots clés :** planification – performance – individualisation – outils de mesure de la performance – analyse de la performance – technicien

## Les compétences principales de « l'Entraîneur Club Expert »

Toutes les compétences de « l'Entraîneur Club » et :

Etre capable de planifier la saison sportive d'un compétiteur.

Etre capable d'individualiser les entraînements.

Etre capable d'analyser les effets de l'entraînement.

Etre capable d'élaborer des systèmes d'évaluation.

## Options distinctes personnelles:

Après avoir été reçu au Module Commun d'Entraîneur Expert, le stagiaire choisira l'option de son Perfectionnement : Route / Piste / Cyclo-cross / BMX Race / BMX Free-style / Cross-country / Descente / Trial.

## Pour être Entraîneur Club Expert et avoir le Diplôme :

Il faut avoir réussi dans cet ordre les modules de formation suivants :

- Etre Entraîneur Club :
- PSC1
- Commun d'Entraîneur Expert : 3 journées
- Perfectionnement : 3 à 5 journées
- Stage pratique de 50h sous la responsabilité d'un CTS

Le nom exact du diplôme portera l'annotation disciplinaire :

Ex. « Entraîneur Club Expert Cyclo-cross »

